

Demande de droit de réponse

Nous prenons connaissance des résultats concernant la composition de notre crème hydratante DermaStressProtection réalisée par l'émission « A bon entendeur ».

Nous avons noté des amalgames dangereux pouvant créer une certaine confusion chez les consommateurs. Compte tenu de la tournure des résultats nous souhaitons apporter un complément d'information afin d'avoir une vision éclairée de ce reportage.

Qu'est-ce qu'un cosmétique biologique ?

Attention aux idées reçues : par définition, la cosmétique bio n'est pas une cosmétique sans conservateur ni allergène. C'est une cosmétique qui privilégie les matières premières issues du monde végétal, et à l'origine de l'agriculture biologique. L'obtention de ces matières premières étant contrôlée afin de préserver l'environnement.

C'est une cosmétique sans dérivé pétrochimique, sans parabens, sans phénoxyéthanol, sans OGM et sans pesticide.

Mais elle a également certains points communs avec la cosmétique traditionnelle, puisque les bases de la formulation restent similaires. C'est ainsi qu'on retrouvera forcément dans tout cosmétique, un ingrédient qui servira de conservateur.

Pourquoi conserver un produit cosmétique ?

Un produit cosmétique, quel qu'il soit, est constitué d'une phase aqueuse et/ou d'une phase organique. La phase aqueuse étant fragile, il est indispensable de la conserver afin d'éviter toute contamination microbienne, qui pourrait entraîner diverses conséquences au niveau cutané pour le consommateur (infection de petites lésions, apparition de rougeurs...). De la même manière, la phase organique étant sensible au rancissement (surtout en cosmétique bio où cette phase n'est pas inerte), il est indispensable d'y ajouter des agents anti-oxydants pour stopper l'oxydation qui pourrait entraîner un vieillissement accéléré de la peau.

Les systèmes de conservations :

Un système de conservation permet de garantir la sécurité microbiologique et sanitaire d'un cosmétique afin qu'il conserve intactes ses caractéristiques dans le temps (texture, odeur...). Comme expliqué précédemment, un produit fait de corps gras et d'eau est un milieu propice au développement de bactéries, levures et moisissures.

Les propriétés microbiennes des huiles essentielles sont effectivement connues, mais elles sont valables lorsque l'huile essentielle est pure.

Florame[®]

Les quantités d'introduction d'huiles essentielles dans un produit tel qu'une crème hydratante, ne peuvent dépasser un seuil d'environ 5% qui ne permet pas d'assurer une protection suffisamment efficace pour le consommateur final. Les huiles essentielles ne sont d'ailleurs pas reconnues comme des agents conservateurs de cosmétiques.

Les conservateurs que nous utilisons actuellement regroupent les caractéristiques suivantes :

- * Ce sont des systèmes au spectre d'action bactéricide et fongicide suffisamment large pour garantir une sécurité optimale des produits dans le temps.
- * ils sont autorisés par Ecocert
- * les concentrations d'utilisation sont limitées et réglementées afin de limiter les effets secondaires dans le temps.

La cosmétique bio et son évolution :

La gamme DermaStress Protection a été développée au commencement de la cosmétique biologique, alors qu'il n'y avait pas d'alternative vraiment efficace aux conservateurs synthétiques, raison pour laquelle le cahier des charges de la cosmétique bio en autorise certains (excluant bien sûr les plus néfastes type parabens et phénoxyéthanol). Depuis, Florame développe, dans la mesure du possible, ses nouveaux produits avec des conservateurs naturels (les produits qui sortiront en 2009 seront conservés avec des conservateurs naturels dont l'efficacité a été testée).

Cosmétique biologique et allergènes :

Fort de son expérience en aromathérapie, Florame a décliné plusieurs gammes cosmétiques en intégrant les huiles essentielles comme principes actifs. Les huiles essentielles sont des produits naturels, complexes qui renferment pour certaines des centaines de composants. Sur la totalité de ces molécules, nombre d'entre elles présentent des activités très intéressantes en cosmétologie, d'autres sont potentiellement allergisantes.

Selon notre politique, nous ne rectifions ou ne faisons subir aucun traitement aux huiles essentielles qui modifierait leurs compositions biochimiques. Nous utilisons les produits purs et intégraux issus de la distillation à la vapeur d'eau. Il n'est donc pas aberrant de retrouver ce type de molécules dans nos produits finis.

Dans un souci de transparence, Florame indique tous les allergènes présents dans les huiles essentielles.

Florame[®]

Nous ne remettons pas en cause les résultats obtenus lors de cette étude puisque les molécules allergènes et de conservation retrouvées font intégralement partie de nos formules et sont clairement indiquée sur nos produits. Par contre, il est important de comprendre pourquoi elles sont présentes avant de tirer toute conclusion.

D'autre part la cosmétique biologique ne se réduit pas nécessairement à un mode de culture ou un pourcentage minimum d'ingrédient biologique afin d'obtenir un label.

La politique Florame est de privilégier les matières premières naturelles et biologiques dans l'ensemble de ses formules. A ce titre, 98% des matières entrant dans la composition de la crème hydratante sont d'origine naturelle et 58% sont d'origine biologique.

D'autre part nous nous interrogeons sur la finalité d'une telle étude. Certaines molécules sont prohibées dans les cosmétiques biologiques tels que les pesticides et il était pertinent de les rechercher. A contrario, la partie concernant les systèmes de conservation n'apporte aucune information pertinente pour le consommateur. L'étude comparative des différents systèmes de conservateurs en termes d'efficacité et de toxicité en fonction de leur dosage aurait eut un plus grand intérêt.

Nous espérons avoir apporté les compléments d'informations nécessaires à la bonne compréhension de nos cosmétiques biologiques.

Thierry RECOURT
Président

